

CONDOLEANCES

A l'ouverture de la cour d'appel hier matin, Son Honneur le juge en chef Lacoste a prononcé l'allocution suivante: Il est de notre devoir avant de commencer l'ouvrage de ce terme d'exprimer notre douleur profonde de la mort de prince Albert Victor, héritier présomptif de la couronne d'Angleterre.

Nous nous associons de tout coeur au grand deuil dans lequel sont plongés notre gracieuse souveraine, le prince et la princesse de Galles, la famille royale, ainsi que la fiancée du noble défunt, et nous leur offrons en toute humilité nos sympathies et nos condoléances.

Placé par sa naissance dans une position toute à fait exceptionnelle, après avoir enduré les peines et les labeurs que nécessitent l'apprentissage d'une vie comme la sienne, le prince a été enlevé à l'âge où l'homme commence à illustrer sa vie et au moment où une union prochaine, depuis longtemps désirée, devait lui assurer pour toujours le bonheur de la vie de famille.

Il a dû renoncer avec grande peine à la gloire de régner sur un des plus grands et des plus puissants peuples du monde. Il a dû renoncer à la joie de faire le sacrifice de celle que son cœur avait choisie pour être la compagne de sa vie.

Mais la mort n'épargne pas le bonheur et elle choisit ses victimes sur les marches du trône comme dans la chaumière du pauvre faisant partout des blessures cuisantes.

Nous ses coups la douleur est toujours la même, le diable n'empêche pas les marches du trône et le manteau royal — le cœur du vainqueur de ses souffrances.

Nous comptons que la Providence ne refusera pas à ces illustres affligés le baume de la consolation, qu'elle verse sur les plates du dernier de ses souffrants.

Par respect pour la mémoire du noble défunt, la cour ne siégera pas le jour des funérailles.

REVUE DE LA SEMAINE

Montréal, 15 janvier, 1922. Semaine malgré généralement en toutes branches de commerce. Le commerce n'est pas dans un mauvais état, mais il n'est guère florissant non plus, la saison lui est défavorable et pour comble de malheur l'éminent politicien est venu apporter un contingent d'embarras, chose dont il n'avait aucun besoin.

Le marché monétaire est abordable; prêts à demande 4 à 5 p. c. Escompte à 7 p. c. Le change sur Londres au comptant des banques fait à 60 jours \$1 à 9, à vue \$1 à 9 5/8, par le câble \$1 à 9 5/8. Le Pacifique Canadien est coté 96 1/2 à Londres et à New-York 94.

La rente française fait à Paris 95 fr. 32 1/2.

GRAINS ET FARINES

Les marchés aux grains en Angleterre sont très calmes dans le moment. Les marchés du Canada font de 12 à Liverpool.

A Chicago on cote le blé en hausse à 90, le blé d'Inde à 38 1/2 à 39 1/2 et l'avoine à 28 1/2.

À Montréal, le marché aux grains n'offre rien de particulier. Les cotations sont stables. Nous notons toutefois que le maïs, droits payés, a reculé de 2c à 7c et que les pois ont atteint 90c par 60 lbs.

Dans les farines la cote est stable. Nous cotons aujourd'hui le son \$10 à \$17 la tonne, le moulu 24 à \$25 en moyenne; l'extrait atteint un peu plus haut. La gru fait \$18 la tonne.

ÉPICERIES

Les affaires en épicerie maintiennent une somme raisonnable d'activité. Les cotations de tous les produits sont stables. Toutefois les fournisseurs en gros ne relâchent rien de leur sévérité sur les échéances.

Il n'y a pas de changement de prix à noter dans les articles d'assortiment général à l'exception d'une baisse de 5c sur l'huile de castor en bouteilles de 3 onces.

Il n'y a pas de changement à noter dans les prix des sucres, à l'exception des jaunes raffinés que l'on cote aujourd'hui de 3 3/8 à 4 1/4 par gradations de 1/4.

Les mélasses sont à prix stables avec demande assez modeste. C'est à peu près l'époque où la demande de cet article va commencer à s'affaiblir et il ne serait pas hors de propos que les détaillants se tiennent bien informés auprès de leurs fournisseurs sur les cours prochains des mélasses.

Rien à noter dans les thés et cafés dont les cotations sont bien pourvus et dont les prix sont stables.

PROVISIONS

À Liverpool on cote le lard à 50s, le saindoux 38s 3d, le bacon à 39s et le suif à 26s.

A Chicago, le lard vaut en hausse \$11.40 et le saindoux \$8.27.

À Montréal, les affaires en lard sont très modérées, toutefois les prix ont éprouvé une variante assez importante dans la semaine. Nous cotons aujourd'hui le lard Mesa de Chicago ferme \$18 et le "Shortcut" canadien de Laing \$16 à \$17.50 suivant la qualité exigée. Pas de changement dans le saindoux en ce qui concerne les cotations. Le jambon salé vaut 10c la lb. Le lard en carrosse est à cote plus ou moins nominale et la demande n'en est pas excessive.

PRODUITS DE LA FERME
Beurre.—Généralement le marché au beurre est tranquille; la demande de crémeries est régulière et les prix stables. La dureté des prix des beurres de l'ouest en gêne le mouvement d'exportation, qui sans cela serait assez prononcé. Nous cotons: Crèmes 24 à 25c; beurres ordinaires 23c; beurres de l'ouest 16 1/2 à 17c; Cantons de l'Est 20 à 21c.

LES ÉCHECS ET LES DAMES

Les communications concernant les échecs et les dames doivent être adressées comme suit: "Les Échecs," Bureau de La Presse, Montréal.

La salle du Club d'Échecs et de Dames Canadien-Français, est ouverte tous les soirs, au No 292 rue Richmond, Montréal.

La salle du "Montreal Chess Club" est ouverte les mardis, jeudis et samedis soirs, au No 14, Phillip Square.

Les élections annuelles du "Club d'Échecs et de Dames" de la rue Richmond, de cette ville, ont eu lieu mardi dernier, et les messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers pour l'année courante:

Président: F. Riendeau; 1er Vice-Président: Dr J. Leroux; 2me Vice-Président: J. Pellier; Secrétaire: L. P. Larose; Seco-Correspondant: E. St Maurice.

Bureau de Direction: MM. O. Trempe, M. Desmarais, H. Longpré, K. Tourangeau, J. Gratton.

Petite Chronique

Ce match qui occupe en ce moment le monde des Échecs, se poursuit avec un acharnement incroyables. Les dernières nouvelles que nous recevons donnent le résultat suivant: Steinitz gagne 1 partie; Tschigorine, 1 et 3 parties nulles.

Premier concours de problèmes et de solutions du Jeu de Dames à la Polonoise (72 cases) du Monde illustré.

Concours de Problèmes ouvert aux compositeurs de tous les pays. Chaque compositeur peut envoyer trois (3) problèmes inédits avec devise séparée, pour chaque problème, et accompagnés de leurs solutions.

Les problèmes ne devront pas être signés. Les noms et adresses des compositeurs, accompagnés de devises qui porteront leurs problèmes devront nous être adressés séparément.

Les envois seront reçus pour le Canada et les États-Unis, jusqu'au 15 février, et pour les autres pays, jusqu'au premier mars 1922.

Les positions que les juges ne trouveront pas naturelles ne seront pas primées.

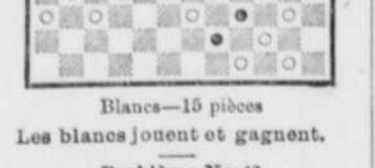
Concours de solutions. Ce concours comprendra tous les problèmes qui seront classifiés par le concours de composition et dont la publication commencera dans le premier numéro de mars 1922 du Monde illustré.

Pour toute solution juste, il sera accordé 2 points; pour preuve qu'un problème n'a pas de solution, 2 points; pour fausse solution, il sera retranché un point.

Les entrées seront closes le dernier jour de février. Les noms des compositeurs seront annoncés dans le numéro qui contiendra les premiers problèmes.

Nous annoncerons dans un prochain numéro la liste des prix pour chaque concours.

Problème No 90
Composé par M. Emile Palkoska.
Noirs—4 pièces



Blancs—6 pièces
Les blancs font mat en 2 coups.

Solutions justes du problème No 89.—MM. J. W. Shaw, Montréal; Chs Berger, St-Henri; J. S. Lamontagne, Montréal; Pierre Lacroix, Sorol.

Solution du problème No 89.
Blancs Noirs
1 F 4 F 1 R 4 F ou D Jone
2 D, C ou T, tout échec et mat.

LE JEU DE DAMES
Problème No 41
Composé par M. E. St-Maurice, Montréal
Noirs—18 pièces



Blancs—16 pièces
Les blancs jouent et gagnent.
Problème No 42
En de partie jouée récemment entre MM. Nar. Gougeon et Adolphe Richard, St-Henri.
Blancs, 9
Noirs, 4
Pions sur
19 72
26 7
42 34
44 46
46 48
51 51
59 59
70 70
Les blancs jouent gagnent.
Solution du problème No 40
Blancs Noirs
65 à 59 14 à 25
48 à 52 47 à 69
48 à 41 69 à 32
30 à 24 17 à 30
44 à 38 33 à 44
57 à 50 44 à 46
59 à 52 32 à 47
41 à 3 80 à 41
2 à 10

Partie gagnée

Solutions justes du problème No 40.—M. F. Veronette, J. A. Jean, S. L. Toupin, Montréal; Un amateur, Ottawa.

Les États-Unis et le Chili
WASHINGTON, 15.—Le bruit court en cette ville qu'à la suite de conseil de cabinets dans lequel il a été longuement débattu sur les affaires du Chili, le président Harrison avait envoyé au gouvernement chilien un ultimatum demandant préemptivement et sous délai des excuses et une correspondance pour l'affaire des marins du "Baltimore".

M. Harrison, interrogé à ce sujet, a répondu qu'il n'était pas vrai qu'il eût envoyé un ultimatum, mais qu'il était en train d'examiner avec attention la correspondance et les documents volumineux relatifs au différend pendante entre les deux nations.

En somme, on ne saurait se dissimuler que la situation est arrivée à l'état aigu. Un nouvel incident vient encore la compliquer et en rendre la solution plus pressante. On a reçu de commandant de la canonnière "Yorktown", le seul bâtiment de guerre des États-Unis accosté dans les eaux du Chili, le télégramme suivant, daté de Valparaiso, 9 janvier:

"Hier après-midi, mon canot, stationné pour m'attendre près du débarcadère, a été attaqué à coups de pierres par trois individus faisant partie d'une foule de cheneaux. Personne n'a été blessé. Je me suis rendu immédiatement auprès du premier officier du port, et j'ai requis de la police de m'assurer une protection efficace, sans quoi il paraît évident que le renouvelé, je prendrais moi-même des mesures pour protéger mes hommes par les armes. L'officier m'a exprimé beaucoup de regret, et il est parti immédiatement pour appeler la police. Aujourd'hui, il a reçu l'assurance que les coupables seraient punis, et qu'il me serait donné la protection réclamée."

Du nouveau

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce Garesau, Marchand et Cie, sur le quatrième page, qui viennent d'adopter un nouveau système de réclame; il s'agit de donner à chaque acheteur, suivant le montant d'achat, un billet de loterie pouvant gagner de \$1,000 à \$15,000.

Nous prenons plaisir à féliciter cette jeune maison sur son esprit d'entreprise qui a déjà sa légitime part de patronage, et nous conseillons à nos lecteurs de prouver leurs sympathies en allant se procurer pour rien un billet de loterie pouvant leur gagner de \$1,000 à \$15,000.

Lecture gratuite

PRIME A NOS ABONNÉS
Tous les abonnés d'un an au journal Le Petit Parisien auront droit à deux volumes d'abonnement gratuit à la Librairie de l'Économiste, J. A. Lepron, 1655 rue Notre-Dame.

Cette librairie qui compte 5,000 volumes vient encore de s'enrichir de mille nouveaux volumes, choisis parmi les auteurs les plus aimés du public. Abonnés nous en avons et livres échangés à volonté. C'est donc une prime de 50c que nous offrons à nos abonnés.

AGRANDISSEMENT DU "PETIT PARISIEN"

A nos lecteurs.—A dater du 24 janvier, l'enveloppe rose du Petit Parisien comptera double feuille, et sera composée de 8 pages au lieu de 4. Totalité du journal illustré, 15 pages. Abonnement \$2.00 par an, six mois \$1.00, 3 mois 60c. J. A. Lepron, libraire, 1655 Notre-Dame. Numéro spécimen envoyé franco à quiconque en fera la demande.

La "Canadian Bank of Commerce" succursale du CARRÉ CHABOTTEZ

Cette succursale de la "Canadian Bank of Commerce" sera ouverte pour la première fois le 25 janvier et le 26 janvier au lieu du 25 et du 26. Totalité du journal illustré, 15 pages. Abonnement \$2.00 par an, six mois \$1.00, 3 mois 60c. J. A. Lepron, libraire, 1655 Notre-Dame. Numéro spécimen envoyé franco à quiconque en fera la demande.

—Le Sirop Merisier composé, est le meilleur remède contre le rhume et la toux, etc. 46 1/2—jno

—M. Wilfrid Dastous, tabacquier et tenant un dépôt de journaux au No 90 rue St-Antoine, 112, Je souffrais depuis plus de 25 ans d'une toux opiniâtre accompagnée d'une expectoration abondante de mucus épais, de douleurs dans la nuit, de points de douleurs à la poitrine, d'affaiblissement et d'un développement progressif de la toux. Je n'ai pu résister à la tentation de me faire soigner par le sirop de Terribentine du docteur J. B. Bouvier. J'en ai pris 20 flacons, et chaque flacon me recommanda ce sirop à ceux qui toussent et se croient en consommation.

T.J. ALAIN

AGENT-GENERAL
Spécialité: Collection de Comptes et livres. Location, achat, vente, achat de Fonds de Commerce de tout genre.

1608 RUE NOTRE-DAME

CHAMBRE No 8
Heures de bureau: de 11.30 a.m. à 1.30 p.m.

LUNETTES LORGNONS

QUALITÉ SUPÉRIEURE PRIX MODÉRÉS
F. COCARD, 1678 RUE NOTRE-DAME 1528 MONTRÉAL

DENTS POSÉES SANS PALAIS DE BROUSSEAU

177 RUE ST-LAURENT MONTRÉAL
Extraits des Dents sans douleur par l'électro-lyse et sans l'usage des appareils les plus nouveaux.
DENTS POSÉES SANS PALAIS
Et couronnes de dents en or ou en Porcelaine posées sur de vieilles racines.

COLONIAL HOUSE

Carré Philippe, -- Montréal

Grande Vente

Don Marche

Lignes dépareillées en Porcelaine et Verrerie à Moitié Prix.

Pots à eau chaude, Pots japonais, Pots à la crème, Pots d'enfants, Sucreries, Services à toilette, différentes pièces, Pots à fleurs et jardinières, à moitié prix. Verrerie colorée, 3/4 pour cent. Verrerie imprimée offerte à 25 pour cent.

A MOITIÉ PRIX

Les lignes suivantes sont offertes à moitié prix exactement: Notre stock entier de chapeaux et bonnets. Notre stock entier de chapeaux et bonnets. Notre stock entier de chapeaux et bonnets. Notre stock entier de chapeaux et bonnets.

LE COMMERCE DE LA CAMPAGNE

Les lignes et-dessus offertes: une occasion excellente aux personnes qui font affaires à la campagne, de faire leur choix à des prix beaucoup plus bas qu'ils peuvent s'en attendre.

Marchés spéciaux en Soies-Vêtements de coton pour Dames

Robes de nuit en coton pour dames, \$1.15, prix de vente, \$2.00. Robes de nuit en coton pour dames, \$1.50, prix de vente, \$2.50. Robes de nuit en coton pour dames, \$1.65, prix de vente, \$2.65. Robes de nuit en coton pour dames, \$1.80, prix de vente, \$2.80.

Moins 5 pour cent extra pour argent comptant

Jupes blanches pour dames \$5c, prix de vente, \$5.25. Jupes blanches pour dames \$5.50, prix de vente, \$5.75. Jupes blanches pour dames \$6, prix de vente, \$6.30. Jupes blanches pour dames \$6.50, prix de vente, \$6.85.

Moins 5 pour cent extra pour argent comptant

Articles en coton pour dames, 50c, prix de vente, \$1.10. Articles en coton pour dames, 60c, prix de vente, \$1.20. Articles en coton pour dames, \$1.15, prix de vente, \$2.20. Articles en coton pour dames, \$1.25, prix de vente, \$2.30.

Moins 5 pour cent extra pour argent comptant

Articles en coton pour dames, \$1.40, prix de vente, \$1.12. Articles en coton pour dames, \$1.50, prix de vente, \$1.22. Articles en coton pour dames, \$1.65, prix de vente, \$1.32. Articles en coton pour dames, \$1.75, prix de vente, \$1.45.

Moins 5 pour cent extra pour argent comptant

Articles en coton pour dames, \$2.25, prix de vente, \$2.20.

DEPARTEMENT DE CUISINE DANS LE REZ-DE-CHAUSSEE

Articles en coton pour dames, \$2.25, prix de vente, \$2.20.

Moins 5 pour cent extra pour argent comptant

Articles en coton pour dames, \$2.25, prix de vente, \$2.20.

N.B.—Les commandes par la malle sont promptement et soigneusement exécutées.

HENRY MORGAN & CIE

Colonial House, Montréal

ANNONCE DE HENRY & N. E. HAMILTON

Coin du Carré Victoria et de la rue Saint-Jacques MONTREAL

NOTES INTERESSANTES

Soies bengalaises de couleur, 25 pous. 50c valant 50c. Soies de couleur, 25 pous. 50c à \$1.10. Soies de couleur (coupons) exemptes impôts. Gants Ringwood pour dames, 50c valant 50c. Gants en kid de couleur pour dames, 50c valant 50c. Gants en kid doublés pour dames, tous réduits. Robes de fantaisie, toutes couleurs, 40 valant 50c. Robes de fantaisie, toutes couleurs, 50 valant 50c. Robes en satin de toutes couleurs, 50 valant 50c. Tabliers brodés, en mousseline, pour dames, blanc, 10c valant 50c. Tabliers avec bord de fantaisie en mousseline, pour dames, 12 valant 50c. Mousselines carénées, 60 valant 120. Broderies de Suisse, 5c, 7c, 9c, 12c, 15c, valant 10c, 12c, 15c, 20c, 25c. Broderies pour jupes (coupons) moitié prix.

Nous avons l'intention d'ouvrir un département de modes le printemps prochain.

Les commandes par la malle sont promptement exécutées.

HENRY & N. E. HAMILTON

Carré Victoria et rue St Jacques 61-1

AVEC 15 CTS

PAIN DE STEWART & HERBERT

Les commandes par la malle sont promptement exécutées.

SS. "CYNTHIA"

Soumissions Demandées.

Des soumissions sont demandées pour le Navire "CYNTHIA" 2150 tonnes, gros registre, construit en 1900, engins complets, force de 400 chevaux classe 100 A 1 chez Lloyd, tel que maintenant au service à la

LONGUE POINTE, Pres de Montréal. Dans le fleuve St-Laurent, et ainsi pour le sauvetage de sa cargaison comprenant fer en grosse, plaques en acier et autres marchandises en grosses, etc. etc.

Les soumissions séparées et distinctes doivent être faites pour la coque, pour le sauvetage du fer et pour le sauvetage de la cargaison générale. Toutes les soumissions doivent être faites et pour la coque et pour le sauvetage de la cargaison; et devront mentionner le montant que le soumissionnaire déposera lorsque il signera le contrat ou le montant avec garantie valable et acceptée par l'offre. Une ou l'autre de ces conditions étant nécessaires.

Les détails sont obtenus en s'adressant à M. Henry Fry & Cie, Québec, ou aux sous-signes.

Les offres doivent être déposées entre nos mains le 15 janvier prochain.

AVIS PUBLIC
Aux contribuables de la ville de la Côte St-Antoine, et à tous autres intéressés

AVIS public est par les présentes données, par le conseil municipal de la ville de la Côte St-Antoine, que le règlement numéro quatre-vingt-douze, le conseil a passé, le règlement numéro vingt-neuf, le conseil a adopté, et que le règlement numéro cinquante-neuf, le conseil a adopté, et que le règlement numéro cinquante-neuf, le conseil a adopté, et que le règlement numéro cinquante-neuf, le conseil a adopté.

AVIS est par les présentes donné que la Chambre de Commerce de Montréal a décidé de faire une enquête sur le commerce de la ville de la Côte St-Antoine, et que le règlement numéro cinquante-neuf, le conseil a adopté, et que le règlement numéro cinquante-neuf, le conseil a adopté, et que le règlement numéro cinquante-neuf, le conseil a adopté.

AVIS est par les présentes donné que la Chambre de Commerce de Montréal a décidé de faire une enquête sur le commerce de la ville de la Côte St-Antoine, et que le règlement numéro cinquante-neuf, le conseil a adopté, et que le règlement numéro cinquante-neuf, le conseil a adopté, et que le règlement numéro cinquante-neuf, le conseil a adopté.

AVIS est par les présentes donné que la Chambre de Commerce de Montréal a décidé de faire une enquête sur le commerce de la ville de la Côte St-Antoine, et que le règlement numéro cinquante-neuf, le conseil a adopté, et que le règlement numéro cinquante-neuf, le conseil a adopté, et que le règlement numéro cinquante-neuf, le conseil a adopté.

AVIS est par les présentes donné que la Chambre de Commerce de Montréal a décidé de faire une enquête sur le commerce de la ville de la Côte St-Antoine, et que le règlement numéro cinquante-neuf, le conseil a adopté, et que le règlement numéro cinquante-neuf, le conseil a adopté, et que le règlement numéro cinquante-neuf, le conseil a adopté.

AVIS est par les présentes donné que la Chambre de Commerce de Montréal a décidé de faire une enquête sur le commerce de la ville de la Côte St-Antoine, et que le règlement numéro cinquante-neuf, le conseil a adopté, et que le règlement numéro cinquante-neuf, le conseil a adopté, et que le règlement numéro cinquante-neuf, le conseil a adopté.

AVIS est par les présentes donné que la Chambre de Commerce de Montréal a décidé de faire une enquête sur le commerce de la ville de la Côte St-Antoine, et que le règlement numéro cinquante-neuf, le conseil a adopté, et que le règlement numéro cinquante-neuf, le conseil a adopté, et que le règlement numéro cinquante-neuf, le conseil a adopté.

VOYEZ LE REAL ESTATE RECORD

Pour le mois de Janvier

Rapport mensuel et annuel de l'état du marché des immeubles. Transferts et prêts sur hypothèques et placements effectués d'octobre 1921 pour tous les Montréalais.

Vous en trouverez un exemplaire chez votre agent immobilier.

J. CRADOCK SIMSON & CIE 181 rue St-Jacques.

POMPE A VAPEUR ET AQUEDUCS

pour villes, cités et villages. Nous avons quelques bonnes pompes à bras d'occasion, qui ont été remises par nos collègues pompes à vapeur; elles sont en parfait état de réparation et nous les vendrons à très bas prix. Détails au

RONALD FIRE ENGINE WORKS 54-55 rue St-Jacques, Montréal, Ont.



SOLE AGENTS MONTREAL.

Soumissions pour débentures du Havre

Les commissaires du Havre de Montréal demandent des soumissions pour \$34,000 (ou une partie de cette somme) de débentures de \$1 à trente ans, sur les recettes de l'année 1922 et de l'année 1923, et sur les recettes de l'année 1924 et de l'année 1925, et sur les recettes de l'année 1926 et de l'année 1927, et sur les recettes de l'année 1928 et de l'année 1929, et sur les recettes de l'année 1930 et de l'année 1931, et sur les recettes de l'année 1932 et de l'année 1933, et sur les recettes de l'année 1934 et de l'année 1935, et sur les recettes de l'année 1936 et de l'année 1937, et sur les recettes de l'année 1938 et de l'année 1939, et sur les recettes de l'année 1940 et de l'année 1941, et sur les recettes de l'année 1942 et de l'année 1943, et sur les recettes de l'année 1944 et de l'année 1945, et sur les recettes de l'année 1946 et de l'année 1947, et sur les recettes de l'année 1948 et de l'année 1949, et sur les recettes de l'année 1950 et de l'année 1951, et sur les recettes de l'année 1952 et de l'année 1953, et sur les recettes de l'année 1954 et de l'année 1955, et sur les recettes de l'année 1956 et de l'année 1957, et sur les recettes de l'année 1958 et de l'année 1959, et sur les recettes de l'année 1960 et de l'année 1961, et sur les recettes de l'année 1962 et de l'année 1963, et sur les recettes de l'année 1964 et de l'année 1965, et sur les recettes de l'année 1966 et de l'année 1967, et sur les recettes de l'année 1968 et de l'année 1969, et sur les recettes de l'année 1970 et de l'année 1971, et sur les recettes de l'année 1972 et de l'année 1973, et sur les recettes de l'année 1974 et de l'année 1975, et sur les recettes de l'année 1976 et de l'année 1977, et sur les recettes de l'année 1978 et de l'année 1979, et sur les recettes de l'année 1980 et de l'année 1981, et sur les recettes de l'année 1982 et de l'année 1983, et sur les recettes de l'année 1984 et de l'année 1985, et sur les recettes de l'année 1986 et de l'année 1987, et sur les recettes de l'année 1988 et de l'année 1989, et sur les recettes de l'année 1990 et de l'année 1991, et sur les recettes de l'année 1992 et de l'année 1993, et sur les recettes de l'année 1994 et de l'année 1995, et sur les recettes de l'année 1996 et de l'année 1997, et sur les recettes de l'année 1998 et de l'année 1999, et sur les recettes de l'année 2000 et de l'année 2001, et sur les recettes de l'année 2002 et de l'année 2003, et sur les recettes de l'année 2004 et de l'année 2005, et sur les recettes de l'année 2006 et de l'année 2007, et sur les recettes de l'année 2008 et de l'année 2009, et sur les recettes de l'année 2010 et de l'année 2011, et sur les recettes de l'année 2012 et de l'année 2013, et sur les recettes de l'année 2014 et de l'année 2015, et sur les recettes de l'année 2016 et de l'année 2017, et sur les recettes de l'année 2018 et de l'année 2019, et sur les recettes de l'année 2020 et de l'année 2021, et sur les recettes de l'année 2022 et de l'année 2023, et sur les recettes de l'année 2024 et de l'année 2025, et sur les recettes de l'année 2026 et de l'année 2

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Droitière et gauchère.— Pourquoi se sert-on de la main droite... Vous êtes-vous jamais demandé pourquoi vous servez de la main droite plutôt que de la main gauche ?

HISTOIRE D'UN CRIME

A cette époque, un escadron de dragons était détaché à Grenoble. Je l'avais suivi en qualité de vétérinaire militaire. L'ancienne capitale du Dauphiné est une excellente garnison, les habitants sont d'un commerce agréable, la ville est gaie et les environs offrent aux yeux émerveillés les sites les plus pittoresques ; je m'y plaisais beaucoup.

Je dus l'accepter. C'est sous cette forme dernière qu'il est vraiment gentil. Vous l'avez deviné, l'aventure s'est terminée par un mariage. Berthe est la plus douce des femmes ; je suis le plus heureux des maris. Jacques du haut d'une étagère contemplant notre bonheur, soupirait : Un jour, entre deux baisers, Berthe me dit en le regardant : — Il était bien gentil tout de même.

MEUBLES DE TOUTES SORTES AU COMPTANT AU MOIS OU A LA SEMAINE A des Prix sans précédents dans l'Histoire du Commerce de Meubles, à Montréal, chez Charland & LaHaise Nos. 33 et 35 RUE ST-LAURENT

AVIS IMPORTANT ROYAL DYE WORKS BUREAU PRINCIPAL NO 708 RUE CRAIG, A OUVERT UNE SUCCURSALE AU NO 1672, RUE SAINTE-CATHERINE, 1672. GEO. D. ROSS & CIE 648 RUE CRAIG, MONTREAL. Fil Supérieur de Clapperton Fil en toile KNOX pour tailleurs Aiguilles Milward Lacets à chaussures de PATON

Attraction sans précédent Plus de 2 Millions distribués LSL LOTERIE de l'ÉTAT de LOUISIANE. Prix Capital : \$300,000. Les Billes officielles des prix seront envoyées par chemin de fer à tous les agents locaux.

Docteur X. Maintenez d'aujourd'hui cette préférence générale pour une main à l'exclusion de l'autre ? M. Wilson suppose qu'elle est congénitale.

— La Loterie du Peuple a obtenu un succès sans précédent qui témoigne hautement de sa bonne administration. Son mode de tirage au-dessus de tout soupçon contribuera encore à augmenter sa popularité.

JOHNSTONS FLUID BEEF. La Meilleure Nourriture pour Invalides et Convalescents. Peut être pris Savouré Et Digéré.

MEXICAINE BENEFICENCIA PUBLICA. Fondée en 1878 dans la VILLE DE MEXICO et le Gouvernement National Mexicain.

— C'est Jacques, me dit-il, qui n'avait jamais été plus ingambe, la goutte disparaissait. Je le guérissais !

— Le malade du Peuple a obtenu un succès sans précédent qui témoigne hautement de sa bonne administration. Son mode de tirage au-dessus de tout soupçon contribuera encore à augmenter sa popularité.

DOMINION PLATE GLASS INSURANCE CO. (INCORPORATED BY ACT OF PARLIAMENT). CAPITAL \$50,000. ALEX. RAMSAY, PRES. & 41 RECOLLET ST. MONTREAL.

LOTTERIE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC. Autorisée par la Législature. Valeur des lots \$52,740.00. Tous les lots sont tirés à chaque tirage.

"August Flower" Mlle Sarah M. Black, de Seneca, Mo., a été atteinte durant les deux dernières années de la névralgie de la tête, de l'estomac et des entrailles, et nous écrivit : "La nourriture que je prenais ne me donnait aucune force, et mon appétit était très variable. Ma figure était devenue jaune, ma tête pesante, et j'avais des douleurs dans la tête gauche. Quand je me levais le matin, j'avais la bouche pleine d'une humeur muqueuse, et un mauvais goût de sang. Quelquefois, j'avais des battements de cœur, et ma respiration était gênée. Je souffrais constamment de douleurs au côté gauche, sous les aisselles, et dans la partie postérieure de mes membres. Cela devenait pire en hiver et au printemps et quand les tristes arrivait, j'avais froid aux mains et aux pieds, et je ne dormais plus du tout. J'essayai de tous les remèdes sans en éprouver de soulagement, jusqu'à un jour où je me servis de August Flower. Alors, je me sentis soulagé. Ce remède m'a fait un bien immense depuis que j'ai commencé à le prendre, et me guéris certainement."

LOTTERIE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC. Autorisée par la Législature. Valeur des lots \$52,740.00. Tous les lots sont tirés à chaque tirage. Prochain Tirage : le 20 Janvier. Rappelez-vous que le gros lot est de \$15,000. Prix du Billet... \$1.00 11 Billets pour... \$10.

LOTTERIE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC. Autorisée par la Législature. Valeur des lots \$52,740.00. Tous les lots sont tirés à chaque tirage. Prochain Tirage : le 20 Janvier. Rappelez-vous que le gros lot est de \$15,000. Prix du Billet... \$1.00 11 Billets pour... \$10.

MEXICAINE BENEFICENCIA PUBLICA. Fondée en 1878 dans la VILLE DE MEXICO et le Gouvernement National Mexicain. N'ayant absolument rien de commun avec aucune autre Compagnie se servant du même titre.

EMULSION DUKEHART "LA MEILLEURE POSSIBLE" "J'ai été et suis encore médecin de l'Asile des Comptables et j'ai vu votre EMULSION PHOSPHOREE DE POISSON ET DE MALT DE RIEMANN. Je suis le meilleur manier de tout ce qui a été publié comme le meilleur remède pour les personnes souffrant de la tuberculose." (13) GEO. M. KOHLER, A. M. M. D., 305 rue Pine, Philadelphie.

ASTLE & FILS VITREAUX D'ÉGLISE... GRISAILLE ET MOSAÏQUE PERSONNAGES ET TABLEAUX. CLOCHES D'ÉGLISE. MONTREAL TERRA COTTA LUMBER Co., Ltd 86 RUE SAINT PIERRE

Parfumerie DU MONDE ÉLEGANT DELETTREZ 15, Rue d'Enghien, PARIS. Savon... L'AMARYLLIS DU JAPON. Eau de Toilette... L'AMARYLLIS DU JAPON. Lotion pour le Cheveux... L'AMARYLLIS DU JAPON.

MEXICAINE BENEFICENCIA PUBLICA. Fondée en 1878 dans la VILLE DE MEXICO et le Gouvernement National Mexicain. N'ayant absolument rien de commun avec aucune autre Compagnie se servant du même titre. Le prochain Tirage mensuel aura lieu dans le Pavillon Mauresque le 21 JANVIER 1892. Prix Capital : \$50,000.

LA PRESSE

IMPRIMERIE ET PUBLICATIONS
T. BERTHAUME, Editeur.
No 71 et 73, RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL.

Abonnement:
Edition quotidienne... \$2.00 par an...
Edition hebdomadaire... \$1.00 par an...

LA PRESSE
Montreal, Canada.
No 178, R.P.

CIRCULATION
Pour la semaine finissant le 9 Janvier 1892:

Table with circulation data for various days: LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI, SAMEDI. Total: 107,396

Moyenne par jour de la circulation pour la semaine finissant le 9 Janvier 1892: 21,459

MONTREAL, 16 JANVIER 1892

REPONSE A M. MERCIER

M. Mercier consacre cinq colonnes de l'Electeur du 7 courant à répondre à mon discours de Sainte-Thérèse. M. McShane, lui, a consacré au même sujet, deux ou trois colonnes du Star. Cette sollicitude des ex-ministres à mon endroit démontre que les coups ont frappé juste.

L'entretien de M. Mercier porte en titre les aménités suivantes:
"Les blagues de M. Nantel"

"UN AVEUGLE QUI PARLE DES COLÈRES - UN IGNORANT QUI VEUT FAIRE LE SAVANT - UN MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, AVOCAT DE PROFESSION, QUI VEUT EN MONTRER A UN HOMME D'AFFAIRES."

Ce sont là de bien grosses paroles pour défendre une bonne cause. Je ne suivrai pas M. Mercier sur le terrain des injures personnelles. Je citerai tout simplement, ainsi que j'ai fait à Sainte-Thérèse, les pièces officielles qui démontreront qu'il est les hommes d'affaires et qu'il est les ministres soucieux de leur devoir.

I
Les ordres McShane

M. Mercier prétend qu'autoriser, sans soumission, des dépenses au montant de \$253,000 dans l'espace de quelques mois, est une pratique régulière. Je prétends, au contraire, que cette pratique est absolument contraire à la constitution qui veut que pas un sou ne soit dépensé sans l'autorisation préalable du lieutenant-gouverneur et sans le vote des chambres. Cette pratique est également contraire à l'article 173 des statuts refondus qui dit:

"Il est du devoir du Commissaire des Travaux Publics de demander les soumissions par annonces publiques, pour l'exécution de tous les travaux faits à l'entrepris, si ce n'est dans le cas d'urgence, lorsque le délai est préjudiciable aux intérêts publics, ou lorsque, d'après la nature de l'ouvrage à faire, il peut être exécuté plus promptement et plus économiquement par les employés et serviteurs du département."

Quand les ordres de M. McShane ont été transmis à M. Charlebois, il n'y avait pas un sou d'approprié à cette dépense. C'est si bien le cas qu'il a fallu le payer au moyen de lettres de crédit. Tout cela est démontré à l'évidence par les pièces suivantes. PREMIÈRE PIÈCE:

Département des Travaux Publics, Québec, 23 juin 1889.

A. Charlebois, Ecr., Entrepreneur, Québec.

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 26 courant, relativement à l'avance que vous demandez, j'ai le plaisir de vous informer que l'honorable commissaire a décidé de vous avancer la somme de soixante et trois mille six cent vingt-trois piastres et cinquante centimes en acompte des travaux faits et en cours d'exécution sur le terrain du Palais législatif et des réclamations par vous faites jusqu'à ce jour.

Un certificat sera émis pour le montant ci-dessus le deux de juillet prochain.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, Votre obéissant serviteur, (Signé) S. LESAGE, Asst.-Commissaire.

Le 4 juillet 1889, l'assistant-ministre est instruction de l'honorable M. Garneau de compléter cette avance et de l'élever à \$80,000. DEUXIÈME PIÈCE:

Département des Travaux Publics, Québec, 9 octobre 1889.

A. Charlebois, Entrepreneur, Québec.

Monsieur,

En réponse à votre lettre de ce jour demandant un acompte de \$70,000 sur vos comptes courants, pour ouvrages faits pour le département depuis le vingt-six septembre jusqu'au premier du courant, et jusqu'à cette date, j'ai l'honneur de vous informer que le suis autorisé à vous dire que cette somme de soixante et dix mille piastres (\$70,000) sera payée à vous ou à votre ordre aussitôt après la clôture de la prochaine session, pas plus tard que le premier mai prochain.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, Votre obéissant serviteur, (Signé) DAVID A. ROSS, Commissaire ad interim.

Non-seulement, il n'y avait pas un sou d'appropriation pour rencontrer ces dépenses, mais encore ces avances ont été faites contrairement aux règles du département, en ce que l'ingénieur du gouvernement n'avait pas alors donné son certificat évaluant les travaux de M. Charlebois.

Ainsi, nous voilà en face de trois ministres des Travaux Publics: M. McShane, M. Garneau et M.

Ross, qui autorisent des dépenses énormes sans appropriation, ou qui ne paient sans le certificat exigé, dans tous les cas, de l'architecte attaché au ministère.

M. Mercier admire cette manière de conduire la chose publique, mais si ces trois ministres, dans la gestion de leurs propres affaires, avaient fait preuve d'une semblable incurie, auraient-ils acquis la belle fortune dont M. Mercier prend occasion pour m'injurier.

De fait, le certificat de l'ingénieur du département, sur l'exécution de ces travaux, n'a été fourni que le 7 février 1889, et encore ne se monte-t-il qu'à \$101,476.50. M. Charlebois a donc touché \$150,000, alors qu'il ne lui était dû que \$101,476.50. M. Mercier est prié de lire, pour s'en convaincre, le petit document suivant:

Département des Travaux Publics, Québec, 7 février 1890.

S. Lesage, Ecr., Assistant-Commissaire des Travaux Publics, Québec.

Monsieur,

"Suivant votre demande, j'ai l'honneur de vous faire le rapport suivant, constatant le coût des travaux faits et le coût des travaux qui restent à faire pour compléter le mur d'enceinte du palais législatif, savoir:

Ouvrages faits et matériaux livrés: 2387 pieds de murs complets construits à \$29.50... \$70,711.50; 510 pieds de maçonnerie de fondation à \$7.50... 3,825.00; Granite sur les lieux taillé et prêt à poser... 26,940.00; Total... \$101,476.50

(Signé) P. COUSIN, Asst. Ingr. T. P.

II

Seconda invention de M. Mercier

M. Mercier prétend que ces travaux ont été faits en exécution des contrats passés par les gouvernements conservateurs.

M. Mercier trompe le public. Le 1er septembre 1887, un règlement final a été arrêté entre le gouvernement et M. Charlebois. Si M. Mercier veut relire cette pièce, nous lui en enverrons une copie, et s'il n'est pas alors convaincu que M. Charlebois avait à cette époque terminé ses travaux pour le gouvernement, en RAPPORT AVEC SON CONTRAT DU 9 FÉVRIER 1883, nous lui conseillons de lire la pièce suivante écrite par M. Charlebois lui-même:

"Québec, 20 avril 1883. S. Lesage, Ecr., Ass-Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics.

"Monsieur,

"LES TRAVAUX DU NOUVEAU PALAIS LEGISLATIF, EN VERTU DU CONTRAT EN DATE DU 9 FÉVRIER 1883, AYANT ÉTÉ TERMINÉS EN NOVEMBRE 1886, comme j'en ai convenu au gouvernement une obligation hypothécaire sur des propriétés à Vaudeville, comme garantie de la due exécution de ce contrat.

"J'ai l'honneur de solliciter de vous la faveur de soumettre au Conseil Exécutif le projet de décharge ci-joint pour approbation.

"J'ai l'honneur d'être, Monsieur, Votre obéissant serviteur, (Signé) A. CHARLEBOIS, J. P. B."

Les officiers du département n'ont jamais, du reste, admis que cette clôture fit partie du contrat original. Quant aux autres travaux ordonnés par M. McShane, s'ils faisaient partie du contrat original, pourquoi M. Mercier et ses collègues les ont-ils payés comme extras, en outre du prix du contrat original de \$185,160.64 ? ?

III

La correspondance McDonald-Mercier

De l'aveu même de M. Mercier, cette correspondance au sujet d'une affaire d'Etat se chiffrait dans les millions, n'a été livrée au Département des Travaux Publics qu'à son départ pour l'Europe, c'est-à-dire trois ou quatre mois après qu'elle a eu lieu. M. Garneau ne l'a jamais connue avant l'enquête de la Baie des Chaleurs. Cette correspondance appartenait à son département, et elle devait lui être remise au jour le jour; s'il l'eût connue, j'aimais M. Garneau n'eût osé passer outre pour autoriser la transaction Thom-Pacaud-Armstrong, sans consulter un homme de chemin de fer de l'importance de John J. McDonald dont les propositions, quoi qu'en dise M. Mercier, n'ont jamais été retirées. C'est si bien le cas que Pacaud Jure dans son témoignage de l'enquête de la baie des Chaleurs ce qui suit: "M. Mercier m'a dit à dessein que ce serait très regrettable si M. McDonald se retirait, extrêmement regrettable, ET QU'IL ME PRIAIT D'EMPECHER CELA AUTANT QUE JE POURRAIS LE FAIRE; QU'IL AVAIT CONFIANCE EN M. MACDONALD, QUI AVAIT REMPLI TOUS SES ENGAGEMENTS AVEC LE GOUVERNEMENT dans la construction du chemin de fer de Témiscouata, et de FAIRE TOUT EN MON POUVOIR, EN SON ABSENCE, POUR EMPECHER M. MACDONALD DE SE RETIRER."

Ceci se passait avant le départ de M. Mercier, c'est-à-dire vers le 12 mars 1891.

IV

Une perte de \$420,000. Autre message de M. Mercier

"M. MacDonald, dit M. Mercier, a demandé \$10,000 par mille pour 60 milles de chemin, ce qui faisait \$600,000, et le gouvernement a payé \$280,000 à MM. Thom et Cie. Mes compliments à M. Nantel sur l'exactitude de ses chiffres."

Je réfère à l'état suivant, assermenté par M. MacDonald lui-même, et qui fera voir combien, à près ce grand constructeur de chemins de fer, sa proposition pouvait faire gagner à la province, et combien

lui a fait perdre la transaction de Pacaud:

Etat montrant l'offre du syndicat Thom:

- 1. Balance du subside... \$250,000
2. Subside pont de Casca-pédia... 50,000
3. Subside en terres, 800,500 acres à 70c... 560,000
Total... \$860,000

Offre de John J. MacDonald: 1. 40 milles à \$10,000 par mille... \$400,000; 2. Subside pont de Casca-pédia... 50,000; Total... \$450,000

Différence... \$420,000

Qui croire? M. Mercier ou M. MacDonald.

V

L'affaire Vallières

"L'énoncé textuel fait par moi le 2 Janvier, n'était pas un primier," dit M. Mercier. Je l'invite à citer le journal qui l'avait publié avant cette date.

Je n'ai jamais dit que le gouvernement avait acheté pour \$250,000 de meubles de M. Vallières, mais j'ai dit que, d'après ce dernier, l'ameublement du Palais de Justice de Montréal seul coûterait \$250,000. Depuis, j'ai reçu l'évaluation de cet ameublement fait par les architectes Ferrault et Messard, le 11 Janvier 1892, et qui porte le coût des meubles du Palais de Justice à \$135,000, sans compter les tapis.

J'ai dit encore, qu'à la date du 23 juillet 1891, une somme de \$50,000 fut payée à M. P. Vallières, et qu'à cette époque, il n'y AVAIT PAS UN MEUBLE, PAS UNE CHAISE LIVRÉE AU GOUVERNEMENT, et c'est littéralement vrai.

Cette avance fut décidée le 22 juillet suivant, sur le télégramme de M. Mercier que voici:

Ste Anne de la Pêrade, 22 juillet, 1891. A l'honorable P. Garneau, Québec.

Je vous prie de régler affaire Vallières si avez fonds nécessaires. (Signé) MERCIER.

M. Garneau s'exécuta sans l'ombre d'une preuve pour établir que le département avait chez M. Vallières un seul meuble, pas même une chaise, car il ne faut pas oublier que l'ordre de M. Garneau, du 16 février, à M. P. Vallières, est resté ignoré du département jusqu'au 17 décembre 1891.

L'évaluation à laquelle M. Mercier fait allusion n'a été faite par l'architecte du gouvernement, M. Perrault, qu'à la date du 10 septembre 1891; ce certificat se lit comme suit:

Montréal, 10 septembre 1891. L'honorable P. Garneau, Com. des Travaux Publics, Québec.

Honorable Monsieur,

"Nous avons l'honneur de vous informer qu'après examen des travaux et matériaux préparés, nous sommes en état de certifier et nous certifions que l'avance de \$50,000 que vous avez faite à M. Philippe Vallières, le 23 juillet dernier, sur ses ouvrages pour ameublement du Palais de Justice de Montréal est plus que couverte par le montant d'ouvrage exécuté par lui jusqu'à ce jour.

"Veuillez remarquer, monsieur le Commissaire, que l'entrepreneur devrait remettre à votre département des polices d'assurance pour un montant de cinquante mille piastres (\$50,000), car l'ameublement en question ne pourra pour quelques mois encore être transporté au Palais.

"Nous avons l'honneur d'être, Honorable Monsieur, Vos obéissants serviteurs, (Signé) PERRAULT & MESSARD, Architectes."

Le public, dit M. Mercier, croira, à cet égard, plutôt M. Garneau, un homme d'affaires, que M. Nantel, qui ne l'est pas.

Je réponds à M. Mercier que le public me croira, parce que je dis la vérité, et que le public ne croira pas M. Garneau, d'abord parce qu'il a peu de mémoire, en second lieu parce que sa parole est contredite par les pièces officielles.

VI

Ces endossements: \$185,000 non \$100,000

M. Mercier ne veut pas entendre parler des billets endossés par M. Vallières.

Ce que j'ai dit, à ce sujet, à Ste-Thérèse, n'est pas en effet tout à fait exact. Je rectifie: j'ai dit qu'à un moment donné, M. Vallières se trouvait endosseur des cinquards pour \$100,000; je me suis trompé car ce n'est pas \$100,000, c'est \$185,000 qu'il fallait dire. A bon entendeur, etc., etc.

VII

Contrat Berger. Une affaire de plus de \$500,000

M. Mercier prétend que j'ai insulté M. Berger. Cela n'est pas, car je respecte M. Berger, et je ne lui ai rien dit de désagréable.

J'ai dit que le contrat du Palais de Justice de Montréal donné pour \$194,000 nous coûtait déjà \$152,677.05 dont \$100,000 à compte du prix du contrat, et \$52,677.05 pour ouvrages extras. J'ai ajouté que nous devions, en outre, au moment où j'étais par là, une somme de \$94,833.56 sur laquelle \$45,000 sur le prix du contrat, le reste étant pour les extras. J'ai ajouté encore que cet édifice nous coûtait déjà près de \$250,000, sans compter l'ameublement; qu'avec l'ameublement, d'après les plans du gouvernement Mercier, ce contrat nous coûterait un demi-million.

Je me suis étonné, avec bien d'autres, du fait que l'addition d'un étage à un édifice public doit coûter la valeur d'un édifice neuf, qui est pu être un monument pour Montréal.

Depuis, j'ai en le rapport des architectes, MM. Ferrault et Messard, qui ont déclaré qu'en outre des sommes payées déjà et des sommes réclamées actuellement du gouvernement, il FAUDRA UNE DÉPENSE ADDITIONNELLE DE

\$254,993 dans laquelle serait compris l'ameublement Vallières.

Si nous additionnons ces différentes sommes de \$152,677 pour ouvrages déjà payés, \$94,833.56 actuellement réclamés et de \$254,999, nous arrivons à un total de \$502,509.56; et ces chiffres en disent plus que tous les commentaires; le public jugera entre le gouvernement Mercier, responsable de cette extravagance et nous, qui l'avons toujours dénoncée.

VIII

Contrat Langlais - Tallon vs Mercier

M. Mercier, avec ce manque de loyauté qui le distingue, cherche à rejeter sur l'honorable M. Tallon la responsabilité du contrat Langlais, en lui faisant dire que l'établissement d'une papeterie générale pour les bureaux publics aurait pu être une bonne chose.

M. Tallon a peut-être demandé un changement dans le mode d'acheter et de distribuer la papeterie, mais quand M. Tallon a-t-il approuvé l'émission de deux lettres de crédit de \$80,000 en faveur de M. Langlais pour de la papeterie qui n'a été fournie qu'au montant de \$11,000 dans le cours d'une année? A-t-il jamais approuvé l'inqulté qui se rattache à l'achat de "Sylviculteur" au montant de \$50,000, quand, déjà, cet ouvrage avait été suffisamment répandu sous le gouvernement précédent?

Enfin, M. Mercier trouve sévères les remarques que j'ai faites sur son compte au sujet de l'exploitation des hommes et des choses sacrées de la religion.

Je répondrai en citant les paroles d'un prêtre trompé par l'ex-premier ministre; que M. Mercier écoute bien et qu'il juge de l'opinion du clergé en général par cette terrible apostrophe:

"M. Mercier est arrivé au pouvoir sous de faux prétextes: il a trompé les électeurs; il a trompé le clergé; il a trompé la Cour Romaine et il m'a trompé moi-même. J'espère que pas un de mes paroissiens ne manquera d'aller, le 8 mars prochain, enregistrer son vote contre lui."

G. A. N.

CHRONIQUE OUVRIERE

L'Etat et la participation aux bénéfices

L'Etat qu'il s'appelle gouvernement central, provincial ou municipal est pour certaines industries un client considérable, dont l'importance des ordres et la sûreté des paiements assurent toujours des bénéfices.

Seulement l'Etat ne confie l'exécution de ses travaux qu'à ceux qui lui donnent une garantie répondant de la bonne exécution du contrat.

Cette garantie est toujours assez considérable et assez onéreuse pour écarter des contrats gouvernementaux les ouvriers et les petits patrons.

Cette position d'infériorité, cette exclusion des bénéfices réalisés sur les dépenses publiques a depuis nombre d'années occupé l'attention des intéressés et des économistes qui ont mis la participation aux bénéfices en tête de leur programme.

La plus grande difficulté était de trouver une solution qui ne fût pas une entrave à la libre concurrence et qui puisse être appliquée sans grever le budget.

A ceux qui demandaient à l'Etat d'imposer aux soumissionnaires le partage de leurs bénéfices avec leurs ouvriers, l'Etat répondait: Cela est impossible, en ma qualité d'Etat je dois pour sauvegarder la fortune publique, accorder mes contrats aux plus bas soumissionnaires, qu'ils partagent ou non leurs bénéfices.

Aux ouvriers qui demandaient qu'on leur donnât des contrats qu'ils exécuteraient en coopération, l'Etat répondait: Volontiers, mais gardez-vous bien de leur exécution; le pays ne doit pas souffrir des difficultés que votre groupe peut rencontrer.

Des lois favorables à l'exécution des contrats de l'Etat par des groupes ouvriers sont intervenues depuis quelques années pour favoriser les travailleurs, mais la participation aux bénéfices n'avait fait aucun progrès dans cette direction.

Elle vient d'en faire un grand; le gouvernement français vient de décréter qu'à l'avenir le soumissionnaire qui aurait adopté dans sa maison le principe de la participation aux bénéfices obtiendrait, à prix égal, la préférence sur ses concurrents.

De cette façon la liberté commerciale et industrielle est respectée, le trésor public est protégé et les ouvriers peuvent aspirer à recevoir une partie des bénéfices découlant des travaux exécutés à l'aide de l'argent des contribuables.

Des essais et des essais heureux avaient du reste été tentés avant que le principe n'ait été reconnu et protégé par la loi.

J'en ai déjà cité plusieurs, mais le plus curieux est celui de "l'Association des artistes peintres décorateurs" qui s'est formée à Paris pour exécuter un travail déterminé et s'est dissoute une fois ce travail terminé. Elle était composée de seize membres, tous artistes peintres décorateurs, qui se sont associés pour exécuter les travaux de décors de l'hôtel de ville de Paris.

Les statuts sont très explicites sur son objet, comme on va le voir par la citation des articles 2 et 4:

Art. 2. Cette société a pour but l'entreprise des travaux de peinture décorative à exécuter à l'hôtel de ville de Paris.

Art. 4. La société aura une durée limitée à l'achèvement complet des travaux entrepris ou à l'entreprendre par elle à l'hôtel de ville de Paris, travaux qui sont l'objet de la société.

Le capital social est tout à fait secondaire. Les artistes peintres décorateurs n'ont pour ainsi dire pas de matériel ni de matières premières à fournir. Quelques pincesaux, une échelle et un peu de couleurs, telles sont les avances nécessaires par le métier. Aussi l'association a-t-elle limité son capital social souscrit à \$21, soit \$2.00 par associé.

Dans le cas où les travaux entrepris ne pourraient être exécutés en temps voulu par les contractants, le contrat remède à cette lacune par l'emploi d'auxiliaires salariés et non associés, ainsi qu'il est dit dans l'article ci-dessous:

Art. 9. Si le nombre des associés n'est pas assez grand pour faire les travaux, la société prendra des ouvriers à sa solde, lesquels n'auront à s'immiscer en rien dans ses comptes.

L'article 10 règle la question du travail: il est ainsi conçu: En principe, les travaux des associés seront comptés à l'heure. Une commission de trois membres pris parmi les sociétés et nommés par eux sera chargée de régler le salaire des sociétaires exécutant chacun dans sa spécialité, et ces derniers consultés.

La liquidation est prévue de la manière suivante: Art. 11. A l'expiration de la société, lorsque les travaux soumissionnés seront reçus et payés, il sera fait compte des apports de chacun; toutes les dettes de la société seront préalablement payées. Le montant des apports, une fois ce paiement fait, sera remis à chacun des associés, puis les bénéfices réalisés par la société seront partagés entre les ayants droit au prorata du temps passé par chacun sur le travail, sans préoccupation aucune.

Les associés seront ensuite déliés es uns envers les autres et pourront s'occuper où bon leur semblera, sans être assujettis aux dommages-intérêts prescrits dans les statuts des sociétés anonymes et à longue durée.

Un autre exemple intéressant est celui de l'Association typographique qui s'est formée pour composer, imprimer, expédier et distribuer le Journal officiel en France.

Cette commandite typographique a pour objet la composition, l'impression, l'expédition et la distribution du Journal officiel de la République française.

Cette société s'est constituée sans avoir eu à fournir ni capital, ni matériel, ni outillage; elle ne donne que la main d'œuvre, le matériel est fourni par l'Etat. La main-d'œuvre représente environ \$20,000 par an, somme sur laquelle la société réalise un bénéfice de 10 p. c. De son côté le gouvernement a déclaré que cette combinaison lui avait fait réaliser, en 1881, une économie de \$120,000, et une de \$140,000 en 1882, sur les contrats passés précédemment avec l'industrie privée. Les membres de l'association se sont interdits vis-à-vis de l'Etat, toute grève, sous des peines déterminées.

Le capital social est fixé à \$1,000, qui sont simplement la garantie de l'exécution du travail, outre une certaine retenue sur les salaires. Ces \$1,000 sont divisés en cent actions de \$10 chacune.

Le premier paragraphe de l'article 7 des statuts dit: Ne seront admis à souscrire les actions de la présente société que les membres de la chambre syndicale typographique parisienne.

Cette précaution a pour but d'évincer de la commandite les typographes non syndiqués et ceux appartenant à un syndicat en dissidence avec celui qui a traité l'entreprise.

L'article 13 dit que nul ne peut posséder plus de cinq actions. Les bénéfices sont ainsi répartis: Les produits nets, déduction faite de toutes les charges, constituent les bénéfices.

Sur ces bénéfices, il est prélevé d'abord: 1o 5 p. c. pour constituer la réserve légale; 2o La somme nécessaire pour servir aux actionnaires 5 p. c. sur le montant de leurs versements.

Sur ce qui restera des dits bénéfices nets après ces prélèvements: 10 p. c. seront prélevés pour constituer un fonds de prévoyance; 2o 5 p. c. seront versés dans la caisse des retraites de la société typographique parisienne; 3o Le surplus sera distribué aux actionnaires et aux typographes coopérateurs dans les conditions et proportions que fixe l'Assemblée générale annuelle.

On pourrait multiplier les exemples pour prouver que les ouvriers peuvent, quand ils le veulent, se transformer en patrons par l'association.

Ces exemples s'imposent à l'attention des gouvernements, qui peuvent beaucoup dans cette direction pour les ouvriers; encore faut-il que les ouvriers étudient la question, se pénétrant de ses difficultés aussi bien que de ses avantages et tentent de leur propre initiative quelques essais qui démontreraient qu'ils sont aptes à conduire sensés des travaux à bon fin.

JEAN-BAPTISTE GAONNETTIT.

Par son arôme exquis et délicat, le cigare Reliance Rosebud remporte la palme.

Le Sirop Merisier composé, est le meilleur remède contre le rhume et la toux, etc.

Nous vendons excessivement bon marché d'ici à la fin du mois; qu'on vienne voir pour en juger. Francœur et Ste-Marie, 1499 rue Ste-Catherine.

—La dose ordinaire du Sirop de Thé-benthine du Dr Lavolette est d'une cuillerée à soupe trois fois par jour pour les grandes personnes, mais un grand nombre se trouvent mieux d'une cuillerée à dessert, sur l'effet laxatif de ce sirop merveilleux sur les intestins.

ALLUMETTES DE EDDY TELEGRAPHES ET TELEPHONES. Infaillibles! Sans Danger! Agréables! Chaque petit bois une Allumette. Chaque Allumette un coup sûr. Pas de Mz-vvaale Odeur. Pas de Dégouttement du Souffre. EN VENTE PARTOUT. N'EN ACCEPTEZ PAS D'AUTRES. USINES A HULL, CANADA, ETABLIES 1861.

L'Eau Minérale Saint-Léon de vient, au Canada, la médela plus populaire. Un autre témoignage important. Compagnie d'Eau Minérale Saint-Léon, 51 Carré Victoria. Messieurs—Ayant souffert du rhumatisme et de la dyspepsie, pendant plusieurs années, j'ai trouvé que l'Eau Minérale de Saint-Léon donne plus de soulagement que tout autre remède que l'on emploie. Je puis assurer que l'Eau de Saint-Léon guérit les plus maudies. Je demeure votre dévoué. HARRY J. DEAN, Marchand de bijouterie de haut goût. 21-1 1361 rue Sainte-Catherine.

1892. Lorsque nous avons commencé, le 1er Décembre dernier, à distribuer des certificats d'achat avec lesquels nos pratiques pouvaient réclamer de riches cadeaux, nous avions l'intention de n'accorder cette faveur que pendant le mois de décembre; mais ces cadeaux ont paru faire tellement plaisir aux acheteurs que nous avons décidé d'en continuer la distribution pendant toute l'année 1892. Nous avons consacré à cette fin plusieurs milliers de piastres. Les cadeaux que nous avons achetés, sont choisis avec le plus grand soin et réunissent l'élégance à l'utilité. Tout acheteur qui ne fera pas, du premier coup, un achat qui lui donnerait droit au cadeau qu'il désire, recevra des billets au montant de son achat, et avec ces billets accumulés il pourra choisir l'objet qui lui convient. Nous n'en continuons pas moins à détailler toutes nos marchandises aux prix du gros, ce qui représente pour l'acheteur une économie d'au moins 30 pour cent. Nous discontinuons d'annoncer dans les journaux. Voyez nos circulaires.

SE DÉFIER DES CONTREFAÇONS. CRÈME-ORIZA. BLANCHIT LA PEAU, lui donne la TRANSPARENCE et le VELOUTÉ de la JEUNESSE. Détruit les Rides. PARFUMERIE ORIZA de L. LEGRAND. Inventeur du Produit VÉRITABLE et accrédité ORIZA-OIL 11, Place de la Madeleine, Paris. SE TROUVE DANS TOUTES LES MAISONS DE CONFIANCE.

Eau de Mélisse des Carmes BOYER. Seul Successeur des Carmes. PARIS - 14, Rue de l'Abbaye, 14 - PARIS. CONTRE: Mal de Mer, Choléra, Vapeurs, Indigestions, Épilepsies, Fièvre Jaune. Voir le Prospectus dans lequel chaque Flacon est accompagné d'un prospectus. Exiger l'étiquette blanche et noire qui doivent porter les Éléments de toute dimension. DÉPOSÉ DANS TOUTES LES PHARMACIES DE MONDE ENTIER.

SIROP BALSAMIQUE LE BRUN. BANNE DE YOLU, GODOUR, ACORON ET MONO-SULFURE DE SODIUM PUR. Pour guérir certains de Phthise, Bronchites chroniques, Catarrhes, Laryngites, Strabismations de tous, Maladies de peau. Pour l'usage, consulter le prospectus. PARIS, PHARMACIE CENTRALE, 24, Barbouy Montmartre, et dans toutes les villes. A MONTRÉAL: LAVIOLETTE & NELSON.

Commission Royale

Pour s'enquérir des faits et circonstances qui ont précédé, accompagné, suivi et suivi la confection, la signature et l'envoi des présents...

Table with 2 columns: Description of documents and their amounts. Includes items like 'Compte approuvé de C. E. Rouleau', 'Lettre de crédit de l'honorable Chas. Langelier', etc.

Table with 2 columns: Description of documents and their amounts. Includes items like 'Lettre de crédit émise par le Département des Terres de la Couronne', 'Lettre de crédit émise par le Département des Travaux Publics', etc.

Sur les faits et circonstances qui ont précédé, accompagné, suivi et suivi la confection, la signature et l'envoi des présents...

COLONNE CARSLY Des Milliers Épargnés Gants d'hiver pour dames DRAPS A MANTEAUX ! Robes pour Enfants ! FOURRURES ! FASCINATEURS COLLETS DE TEMPETE MANCHONS BAS DE DAMES Vêtements de Petits Garçons Habits en Peau de buffle Habits en peau de buffle Fil Clapperton

DECOUVERTE D'UNE Mine d'Argent DU NOUVEAU DU NOUVEAU Voulez-vous gagner \$1,000.00 ? Voulez-vous gagner \$15,000.00 ? ALLEZ AU MAGASIN ROUGE 1471 RUE STE-CATHERINE Entre les rues Wolfe et Montcalm CHEZ Gareau, Marchand & Cie AU MAGASIN ROUGE GAREAU, MARCHAND & CIE 1471 RUE SAINTE CATHERINE Entre les rues Wolfe et Montcalm AU LOUVRE Grande Vente à Bon Marché A PARTIR DE LUNDI, 18 COURANT ET LES JOURS SUIVANTS Les marchandises sont marquées à des bas prix vraiment incroyables. De plus un escompte de 10 pour cent sera accordé pour argent comptant. Il faut faire écoulement à tout prix. Trop de stock. N. TOUSIGNANT 295 RUE ST-LAURENT 62-1 COIN DE LA RUE MIGNONNE Aux Constructeurs et Manufacturiers



DE TOUT UN PEU

Les "Annales Térésiennes"

Comme paroles, écho d'une âme toute imprégnée des réminiscences du passé, paroles rendues célèbres par la diva canadienne, Albin, sont montées de mon âme à ma bouche, en recevant, l'autre jour, les Annales Térésiennes. Aussi cette jolie plaquette m'arrivait avec des myriades de souvenirs ravivés aux yeux qui sont plus souvenirs de mon "Alma-Mater", souvenirs de mes supérieurs, souvenirs de mes professeurs, de mes confrères et de mes amis.

Aux allures des Annales, à leur caractère sérieux, à leur pensée ouverte, à leur figure pleurée et sereine, j'ai compris que l'ombre et le silence qui les enveloppaient, depuis cinq ans, n'ont pas altéré leur vitalité, ni rendu impossibles à l'auteur leurs hautes pensées vers les régions du savoir et de la littérature, pas plus qu'ils n'ont modifié leur programme que les auteurs populaires ont accueilli partout. Leur effacement de la scène publique n'avait pas eu pour cause un revirement de l'opinion, mais le développement des plumes alertes et vigoureuses qui leur avaient créé une renommée des plus enviables. Elles n'ont pas subi le silence du tombeau, signe de mort.

Cachés sous le voile de l'anonymat, nous devons deux amis, deux plumes fécondes, que les lecteurs avaient connus jadis dans des écrits plus modestes, mais qui se révèlent aujourd'hui dans tout l'épanouissement de leur talent, dans tout l'éclat de leur imagination, dans toute la droiture de leur jugement. Les régales littéraires qu'ils nous servent sont prises par tous les esprits de haut style. Bravo, Aristide! Bravo Sylvain!

"Le style est l'homme," toujours vraie cette pensée de Buffon. Dans le récit imagé, laconique, charmant, qui a nom "petite chronique," où sont entassés avec un art et une habileté incontestables des brèves de faits, nous reconnaissons l'habileté de l'auteur. Dans le récit imagé, laconique, charmant, qui a nom "petite chronique," où sont entassés avec un art et une habileté incontestables des brèves de faits, nous reconnaissons l'habileté de l'auteur.

Maman! — Il y a trois choses qui méritent l'attention et dont il faut se rappeler le nom: le remède de Dawson contre les vers; le remède de Dawson contre les vers; le remède de Dawson contre les vers.

Comme Régénérateur des Chaires il n'y a pas de doute que par l'EMULSION SCOTT d'Huile de Foie de Morue. Aux HYPOPHOSPHITES de CHAUX et de SOUDE. Beaucoup de Malades ont gagné une lettre par jour. Elle guérit LA PHISIE, les Affections Scrofuleuses, Bronchites, Toux, Bronchites et toutes les Maladies Tuberculeuses. Aussi agréable que les autres.

tracent de nouvelles chaque jour. Quelle consolation pour celui qui est absent. Puis quand sa voix douce, pleine de caresses, se penche vers nous, et quand cette voix pour nous est celle de notre mère spirituelle.

Heureux ceux qui assaisissent toujours le bon côté des choses, heureux ceux qui vivent auprès des gens doués d'une telle disposition d'esprit!

Il y a des natures chagrines, moroses, qui ne voient jamais de la médaille que son revers; qui n'aperçoivent que le mal, qui ne sentent que les inconvénients; qui, étant donné le principe de la dualité, tiennent Ormuz pour nul et trouvent qu'Ahriman sent plus à plaindre.

Alors même qu'ils auraient raison, ils seraient encore coupables de ne pas cacher soigneusement cette précepteur, amère, qu'ils ont de la vie et des hommes.

Il vous est arrivé, n'est-ce pas? de vouloir être agréable ou utile à un de ces mécontents. Vous vous réjouissez à l'idée du plaisir qu'il vous fera, mais il ne se trouve pas, malgré votre désir de le servir, vous n'entendez rien à la manière de le satisfaire.

Le but de la "Key Indemnity Co." est de faire retrouver les clés perdues. Et comme elle s'enne autant que possible un résultat si désirable, elle agit par le moyen de son utilité lui vaudra un patronage général.

LA "KEY INDEMNITY CO." H. H. DATE, Agent. No 654 Rue Craig, Montréal.

LA "KEY INDEMNITY CO." H. H. DATE, Agent. No 654 Rue Craig, Montréal.

Vin de Messe O. A. WILLIE. QUALITÉ SUPÉRIEURE. 1790 Rue Notre-Dame. Importation directe de Taragone, Espagne. 31.50 LE GALLON. 40c LA BOUTEILLE.

DECARY FRERES. Epiciers et Marchands de Vins. 520 RUE ST-LAURENT. TÉLÉPHONE 622.

A. MONGEAU. HORLOGER ET BIJOUTIER. 42, RUE ST-LAURENT, 42.

MODES DE PARIS. Nous avons constamment en magasin un grand lot de chapeaux parisiens, que nous sommes décidés à vendre à grands sacrifices.

SANDERS & DESCHATELTS. Ferblantiers, plombiers et couvreurs, 1790 rue Ste-Catherine.

LA Poulie en Bois Fendu Brevetée DE DODGE. Se monte facilement. LA MEILLEURE. Miller Freres & Toms.

LA "KEY INDEMNITY CO." H. H. DATE, Agent. No 654 Rue Craig, Montréal.

PANTALONS \$3.00. PANTALONS \$3.00. VENTE SANS RESERVE. La saison ayant été si mauvaise, nous avons décidé de faire une vente à bon marché.

O. A. WILLIE. 1790 Rue Notre-Dame. POUR DAMES. Colerettes, Manchons, Collets, Poignets et Casques en fourrures.

O. A. WILLIE. 1790 rue Notre-Dame. GIE DE RAFFINERIE DE SUCRE DU CANADA, MONTREAL (Limitée).

SIROPS. Raffinés de la marque bien connue. Redpath. Certificat de Force et de Pureté.

PELLES. Bois Blanc et en Bois Franc. EN GROS CHEZ R. G. GAUCHER.

J. N. METIVIER et S. PROULX. Entreprenus Menuisiers et Charpentiers. 81, RUE FORTIFICATION, 81.

Province de Québec, District de Montréal. BUREAU DE LA CORPORATION DU COMTÉ D'HOCHELAGA.

Je soussigné, F. E. VILLENEUVE, secrétaire-trésorier de la Corporation du Comté d'Hochelaga, dans la Province de Québec, donne par les présentes avis public que les lots de terre, ci-après mentionnés seront vendus par encaissement au lieu ordinaire des sessions du Conseil du Comté d'Hochelaga.

Table with columns: No du lot, Nom du propriétaire, Possesseur ou Occupant, Résidence, Qualité, Taxes Municipales, Taxes scolaires, Taxes de l'impôt foncier, No du cadastre, Substitution, Superficie en pieds, Avois limités, Avois limités divers, Montant Total du lot.

HENRY BIRKS & CIE. BIJOUTIERS, ETC. Services à Thé en Argent solide. Bois et Services à Salade en argent solide.

A la Ville de Montréal. 100,000 PIASTRES DE MARCHANDISES A SACRIFIER A MOITIE PRIX. Cette Vente Extraordinaire commencera Samedi, le 16 Jan, et se continuera jusqu'à la fin du mois.

Compagnie Generale des BAZARS. Coin des rues St Laurent, Ste Catherine, et St Charles Borromée.

THE INGRES-COUTELLIER. MONTREAL BRANCH. SCHOOL OF LANGUAGES. 207 ST. JAMES ST.

BUREAU DE LA CORPORATION DU COMTÉ D'HOCHELAGA. Montréal, 5 Janvier, 1892.

LA "KEY INDEMNITY CO." H. H. DATE, Agent. No 654 Rue Craig, Montréal.

LA "KEY INDEMNITY CO." H. H. DATE, Agent. No 654 Rue Craig, Montréal.

PACIFIQUE CANADIEN. Les trains laissent Montréal de la gare de la rue Windsor pour Ottawa, 7.30 a.m., 11.45 a.m., 4.15 p.m.

BUREAU DES BILLETS A MONTREAL. 256 rue St-Jacques (coin McGill) ET LES STATIONS.

INTERCOLONIAL. 1892-ARRANGEMENTS D'HIVER-1892. A partir du 5 octobre 1891, les trains express de voyageurs quotidiens circuleront chaque jour des dimanches exceptés comme d'habitude.

LA SANTE AVANT TOUT. Maladie dite à vos docteurs. EXAMEN ET CONSULTATION GRATUITE.

LA SANTE AVANT TOUT. Maladie dite à vos docteurs. EXAMEN ET CONSULTATION GRATUITE.

Elixir Resineux Pectoral. Voulez-vous le plus puissant remède pour la toux, le rhume, les bronchites, les catarrhes de la gorge et de la poitrine.

Elixir Resineux Pectoral. Voulez-vous le plus puissant remède pour la toux, le rhume, les bronchites, les catarrhes de la gorge et de la poitrine.

Elixir Resineux Pectoral. Voulez-vous le plus puissant remède pour la toux, le rhume, les bronchites, les catarrhes de la gorge et de la poitrine.

